



France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous œuvrons à réconcilier l'humain et l'environnement dans l'objectif de ramener l'empreinte écologique de la France à 1,5 planète par an en 2030 et à 1 planète en 2050 en agissant à l'échelle territoriale, pour une transition écologique et sociale vers un autre modèle de société.

Contact : youenn.bidet@orange.fr

Le point de vue de France Nature Environnement en Provence Alpes Côte d'Azur (FNE PACA) sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

La PPE et la SNBC proposées à la concertation affichent des objectifs ambitieux, mais ne se donnent malheureusement pas les moyens de les atteindre :

- pas de mesures concrètes de réduction de la consommation, alors que la sobriété est un élément essentiel pour l'atteinte des objectifs
- pas d'estimation et de programmation des financements en cohérence avec les objectifs, alors même que les décisions budgétaires prises dernièrement par le gouvernement diminuent drastiquement les moyens consacrés au financement des leviers précédemment mis en œuvre.
- pas d'évaluation des impacts environnementaux, dont la prise en compte est pourtant fondamentale.

En l'absence de ces éléments indispensables pour une concertation publique digne de ce nom, on manque l'occasion de faire de la PPE et de la SNBC une vraie stratégie permettant à la France d'enclencher sa transition et de répondre à l'urgence climatique.

Par ailleurs, la stratégie affichée tient pour acquis le recours à de nouveaux réacteurs nucléaires (EPR et SMR), alors que de nombreux scénarios de prospective montrent que des solutions approchant les 100% ENR sont possibles. Ce choix n'a pas fait l'objet d'un débat et sa réalisation, postérieure à l'échéance de la PPE et de la SNBC, retarde les mesures urgentes à mettre en place par ailleurs.

Notre avis sur la PPE

Baisse de la consommation : une ambition sans moyens

Nous saluons l'objectif 2030 de réduction des consommations de la PPE qui est revu à la hausse passant de -20% à presque -29% ; mais quels moyens nous donnons nous pour atteindre cet objectif ? Le contexte budgétaire de rigueur actuel n'incite pas à l'optimisme. Si les moyens actuels ne sont pas pérennisés (MaPrimeRénov', Plan vélo) et si les orientations politiques et les moyens supplémentaires (financiers, réglementaires) ne sont pas identifiés rapidement et mis en place, le risque est grand de mettre en péril la transition écologique dans sa globalité. Les leviers sectoriels possibles sont pourtant connus et nous les rappelons plus loin dans notre avis sur la SNBC. Il en est un plus générique, qui consisterait à mieux réguler et encadrer la publicité, pour arrêter d'encourager les comportements de surconsommation et sensibiliser à l'impact de nos consommations d'énergie (directement ou via le bilan énergétique de la production de biens) sur le changement climatique.

Quel objectif pour les Energies Renouvelables ?

Nous regrettons l'absence d'objectif pour la part des ENR dans le mix total d'ici 2030. Le nucléaire et les ENR n'ont pas le même rythme de déploiement : aucune des nouvelles infrastructures nucléaires ne pourra produire au mieux avant 2035, tandis que les ENR se développent chaque jour. Ne pas préciser d'objectif aux ENR ne permet pas d'assurer un suivi lisible de l'évolution des ENR, ni de préparer la régionalisation prévue de la PPE. **La France doit se doter d'un objectif propre aux ENR dans la consommation finale d'énergie et cet objectif doit être cohérent avec celui de la directive européenne REDIII (44%).**

ENR, Biodiversité et acceptabilité

Le développement des ENR, que France Nature Environnement soutient, doit impérativement être respectueux de la biodiversité. Les politiques publiques doivent être cohérentes entre elles et articuler lutte contre le changement climatique et lutte contre l'effondrement de la biodiversité, deux enjeux aussi fondamentaux l'un que l'autre pour la survie de notre espèce. Cela passe par la planification, la concertation avec le public et la prise en compte de la biodiversité tout au long de la vie des projets, depuis la conception jusqu'au renouvellement ou fin de vie des projets. **Il est ainsi nécessaire d'articuler la politique énergétique avec le stratégie nationale pour la**

biodiversité (SNB).

Pour y parvenir, il convient de renforcer les critères environnementaux et de biodiversité dans les appels d'offre, mais aussi de renforcer les moyens humains des services instructeurs pour que ceux ci puissent travailler correctement et rapidement. En région PACA, les porteurs de projets se plaignent de la lenteur du processus d'examen de leurs dossiers, une amélioration de cette situation ne peut se faire que par affectation d'agents supplémentaires et non pas par l'allègement des procédures de débat public et de concertation.

La question de l'acceptabilité des ENR passe par une incitation au montage de projets citoyens, ou au minimum à un renforcement de l'expression des citoyens le plus en amont possible des projets. L'organisation de campagnes nationales de sensibilisation aux bénéfices des ENR, campagnes déclinées au niveau territorial, renforcerait l'adhésion à la nécessaire transition énergétique

Photovoltaïque

La filière photovoltaïque est celle ayant le développement le plus rapide en région PACA. Les objectifs du SRADDET privilégient, à hauteur de 70%, une installation en toiture (particuliers et grandes toitures). Force est de constater aujourd'hui qu'en PACA la majorité de la puissance installée se fait au sol. Pour FNE, il convient de rééquilibrer ces chiffres et, comme la préconise le projet de PPE, de « *privilégier le développement compétitif sur des espaces déjà artificialisés* ».

Pour cela, **il faut mieux connaître le gisement en toitures, parkings et au sol** (en distinguant friches et espaces naturels). En parallèle, il convient **de mettre en place un indicateur de suivi de l'utilisation des zones bâties / artificialisés / parkings / Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers** en se fixant des objectifs de puissance propres à chacune des catégories, cohérents avec la volonté d'éviter le plus possible les espaces non artificialisés.

Des **incitations ciblées pour massifier l'équipement des toitures des particuliers doivent être mise en œuvre** : crédit d'impôt, tarif d'autoconsommation, passage de 3kWc à 9 kWc du seuil d'aides fiscales (TVA à 10%). Pour faciliter les installations à l'avenir, il faudrait **aussi faire évoluer la réglementation afin de rendre tous les bâtiments neufs "compatibles PV"** (mise en conformité avec la directive européenne EPBD), et rendre prescriptive une installation PV.

A l'inverse, nous préconisons une **hausse de l'IFER pour les projets au sol en espaces Naturels, Agricoles et Forestiers** afin d'augmenter zn contre partie la compétitivité des projets en surfaces

artificialisées et bâties

Eolien terrestre

C'est peu dire que la filière de l'éolien terrestre est sous développée en PACA : pas de projets en éolien terrestre depuis des années, objectif minime dans le SRADDET. Pourtant, le potentiel éolien est important sur notre territoire et l'éolien terrestre aurait toute sa place dans le mix énergétique régional.

Pour rehausser l'objectif, il convient **d'inciter les territoires à définir des Zones d'Accélération pour l'éolien** en renforçant les mesures d'accompagnement et de lever les freins liés aux zones d'exclusion définies par les militaires (radars).

L'acceptabilité sociale passe sans doute par une **diversification des technologies utilisées** : grands mâts, mais aussi éoliennes à axe vertical (moins d'impact visuel) ou éoliennes en nid d'abeille. Elle est facilitée par une **implication réelle des populations** concernées : concertation, aide aux projets citoyens, ... Il faut bien entendu **exclure les installations d'éoliennes dans les sites Natura 2000 désignés pour la protection des chiroptères et d'oiseaux en mauvais état de conservation**.

Eolien offshore

La région PACA est concernée par des projets d'éoliennes flottantes. Nous avons dénoncé en son temps un calendrier qui ne tient pas compte des études environnementales et du retour d'expérience du projet pilote PGL pour le choix des zones d'implantation. L'éolien offshore ne constituera une avancée que si son développement est maîtrisé et que toutes les interactions possibles avec la biodiversité marine et aérienne sont étudiées et prises en compte. Il faut en particulier **exclure tout développement dans les zones riches en biodiversité** (on ne sait pas restaurer en mer !), que le **raccordement à terre se fasse dans des zones déjà artificialisés** (avec un soin particulier pendant la phase travaux) et que soient connus et **pris en compte les impacts cumulés des activités préexistantes** pour s'assurer que l'ajout d'un parc soit compatible avec le bon état écologique.

Hydroélectricité

La région PACA a une longue et ancienne histoire avec l'énergie hydraulique et les barrages actuels (Serre Ponçon, Sainte Croix, ...) fournissent près de la moitié des énergies renouvelables qui y sont produites. Nous estimons que le potentiel de cette filière est quasiment à son maximum et qu'**une augmentation des objectifs de production ne pourraient venir que d'une amélioration de l'existant** (modernisation par remplacement des turbines et augmentation de la

puissance, équipement des réservoirs existants en STEP là où c'est possible).

Coté petite hydraulique, **l'équipement des petits cours d'eau de montagne n'apporte pas de contribution réelle en réponse aux besoins**. La multiplication des ouvrages sur un même cours d'eau aboutit à des impacts cumulés entraînant la perte de qualité de l'eau et des milieux. La petite hydraulique est donc à réserver à des sites très ponctuels et isolés, avec une recherche systématique de limitations des impacts.

Utilisation de la biomasse

Les projets de PPE et SNBC rappellent la priorité absolue de l'utilisation de la biomasse aux usages alimentaires et matériaux, et à l'utilisation en cascade ainsi qu'à l'économie circulaire, avant l'usage final en énergie. C'est une priorité à laquelle nous souscrivons. La région PACA est concernée par un projet de centrale biomasse à Gardanne, projet que nous avons combattu en raison des quantités de bois nécessaire, excédant très largement les capacités locales d'approvisionnement et obligeant à une importation de bois en provenance de pays très éloignés, avec une empreinte carbone désastreuse.

Pour nous ce type de projet est inacceptable. Nous ne pouvons admettre que des **projets ancrés dans le territoire, approvisionnés localement en biomasse**, garants d'une gestion équilibrée de nos forêts qui doivent rester des puits de carbone.

Le nucléaire, un pari risqué

La région PACA n'a pas aujourd'hui de centrales nucléaires sur son territoire et n'est à priori pas concernée par l'installation de nouveaux EPR à l'avenir. Par contre, elle pourrait voir l'arrivée de petits réacteurs SMR, comme cela a été évoqué pour des zones particulièrement gourmandes en énergie comme la zone industrielle de Fos sur Mer.

Préconiser comme le propose la PPE de prolonger les réacteurs actuels au-delà de la date prévue pour leur fermeture est très risqué, d'autant plus qu'à l'horizon 2030, la production d'électricité prévue (618 TWh, dont 383 pour le nucléaire) est très largement supérieure à la consommation envisagée (469 TWh). **Il est donc possible d'envisager dès maintenant la fermeture des centrales nucléaires arrivant en fin de vie**.

FNE s'oppose à la relance du nucléaire français et à la construction de nouveaux réacteurs EPR, en raison des enjeux de sécurité, de gestion des déchets radioactifs et surtout du coût très incertain engendré (cf explosion des coûts sur l'EPR2 de Flamanville). Reverser les fonds prévus pour le nouveau nucléaire au

développement des ENR nous paraît un moyen plus sûr et plus rapide d'assurer la transition énergétique et d'atteindre des objectifs ambitieux à l'échéance 2035.

Régionalisation de la PPE

Le CRE PACA, où nous siégeons, va avoir pour tâche de régionaliser les objectifs de la PPE. **Comment cette régionalisation va-t-elle être pilotée ?** Cette question devra avoir une réponse claire avant que la PPE soit adoptée, puisque les CRE n'auront ensuite que 2 mois pour réagir et régionaliser les objectifs.

Plus largement, nous souhaitons que **les CRE puissent aussi aborder la question des enjeux sobriété / consommation**, indispensables pour débattre des objectifs de production.

Notre avis sur la SNBC

En PACA, les secteurs les plus émetteurs de Gaz à effet de serre sont l'industrie (36%) et le transport routier (27%), suivis par la production d'énergie (16%, comprenant le raffinage qu'on pourrait aussi classer dans l'industrie), le total résidentiel et tertiaire s'élevant quant à lui à 11%.

Les pistes pour baisser les émissions sont pour la plupart connues, elles doivent néanmoins être financées ou aidées à la hauteur des enjeux. Elles passent toutes par **une accentuation de la sobriété, la bascule vers des usages pas ou peu émetteurs de GES et par l'amélioration de l'efficacité des processus**.

Industrie

La décarbonation de l'industrie est un enjeu majeur en PACA. **Passage à des processus de fabrication moins émetteurs, captation du CO2 en sortie des cheminées pour recombinaison avec d'autres molécules dans une logique d'économie circulaire**, tout doit être exploré. Mais attention aux fausses solutions comme la séquestration du CO2, qui permet de se donner bonne conscience en continuant à produire sans freins et laisse aux générations futures la gestion potentiellement problématique des réservoirs souterrains remplis de CO2.

Transport

Au delà de l'électrification des véhicules, qui ne constitue qu'une partie de la solution, on n'échappera pas à un véritable transfert modal, de la route vers le train (transport collectif les moins émetteur de GES), des transports individuels aux transports collectifs, de la voiture vers les modes doux. **Il faut donc investir massivement dans le transport ferroviaire et dans**

les réseaux urbains complémentaires, adopter et financer un nouveau plan vélo, favoriser le covoiturage. La région PACA est particulièrement en retard sur ces actions. Une partie de l'argent nécessaire peut être dégagé par l'abandon de projets routiers inutiles qui freinent la transition des mobilités.

Bâtiment

Nous saluons la volonté de massifier les rénovations d'ampleur et d'envisager des rénovations programmées lors des mutations de bâtiments. Le programme présenté semble néanmoins difficilement réalisable dans le contexte actuel de coupes budgétaires. Le projet de SNBC propose une accélération conséquente du nombre de rénovations, en rupture avec la situation actuelle, avec des moyens (réglementaires et financiers) qui pour l'instant ne sont pas mis en place. La seule révision du dispositif de soutien (MaPrime rénov') ne peut en aucun cas permettre cette stratégie de rupture. Par ailleurs, l'installation massive des pompes à chaleur en remplacement de systèmes de chauffage fossiles, est une très bonne solution (et n'oublions pas la géothermie, qui peut être une source intéressante) à la condition que les logements soient bien isolés, ce qui n'est pas le cas encore de la majorité du parc. Cette question de l'isolation des logements est par ailleurs un gage de justice climatique et sociale : ce sont les personnes les plus précaires qui souffrent aujourd'hui de vivre dans des passoires thermiques.

Une programmation pluriannuelle du financement et du rythme des rénovations par catégorie de logement est indispensable, ainsi qu'un suivi régulier de l'atteinte des objectifs.

Conclusion

Malgré un discours apparemment volontaire et des objectifs affichés parfois ambitieux, les deux textes proposés à la concertation manquent cruellement des moyens qui pourraient permettre l'atteinte des objectifs. Quand dans le même temps, nous constatons la suppression de financements importants et le retour sur des promesses pourtant actées, nous ne pouvons que constater l'inconséquence de l'Etat, qui prône une transition énergétique vertueuse sans se donner les moyens de la mettre en œuvre. La maison brûle et nous amenons les tuyaux destinés à éteindre l'incendie sans les brancher à une source d'eau sous pression. La lutte contre le changement climatique mérite mieux, non ?